

Je vis encore
« chez nous » !



Aidez mes parents à y rester en favorisant le désenclavement routier et numérique des territoires desservis par la RN 88

SOMMAIRE

- Page 1 :** Le mot du Président
- Page 2 :** Extraits du site du ministère de l'Égalité des Territoires
- Page 3 & 4 :** Courrier à la ministre Sylvia Pinel et sa réponse.
- Page 5 & 6 :** Courrier au secrétaire d'État aux Transports et la réponse reçue
- Page 7 :** Courrier au préfet de Région
- Page 8 :** Courrier au président du Conseil Régional
- Page 9 :** Courrier au président du Conseil Général de Lozère
- Page 10 :** Courrier au préfet de Lozère.
- Page 11 & 12 :** Courrier au député de Lozère et sa réponse
- Page 13 & 14 :** Courrier au sénateur de Lozère et sa réponse
- Page 15 :** Dossier pour le ministre de l'Intérieur - Adhésion.
- Page 16 :** Article de presse - Rappel de cotisation

La Gazette du OUI

NUMERO **57** Le 30 septembre 2014

Le mot du Président

Chers adhérents et sympathisants,

Qu'appelle-t-on **Égalité des Territoires** ?

Il y a quelques années le champ d'activité d'un ministre était relativement facile à cerner : il y avait le ministère de la justice, celui des finances, de l'éducation nationale, des transports,

Aujourd'hui, savoir qui est en charge de quoi au gouvernement, est beaucoup plus difficile qu'à l'époque, alors que la dénomination des ministères et des secrétariats d'état est de plus en plus détaillée.

En ce qui concerne les problèmes d'aménagement du territoire, j'ai donc visité sur Internet le site du Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires (avant le dernier remaniement ministériel).

On y parle bien sûr essentiellement des banlieues, mais fort des quelques paragraphes trouvés qui s'appliquent tout à fait à certains territoires à proximité de la RN88, tout particulièrement au sud de la Haute-Loire et au nord-est de la Lozère, et que vous pourrez lire en page suivante, j'ai adressé à la ministre **Sylvia Pinel**, au nom de notre association, un courrier dont l'objet me semblait parfaitement en adéquation avec ses responsabilités :

« Le nord-est du département de la Lozère exclu de l'Égalité des Territoires. ».

Certes les lignes budgétaires de Madame Pinel ne comprennent sans doute pas l'aménagement des routes, **mais quid de l'égalité des territoires s'il n'y a ni desertes routières, ni ferroviaires, ni haut débit Internet sans parler du téléphone portable.**

Que penser après avoir lu la fin de non recevoir qu'elle ne nous a pas envoyée directement mais qu'elle a adressée, en quelques lignes, au député de la Lozère, Pierre Morel à L'Huissier qui a eu la correction de nous la faire parvenir.

Il semble qu'on soit mieux entendu dans notre pays quand on s'oppose et qu'on saccage, comme l'ont fait les Bonnets Rouges en Bretagne, que lorsqu'on réclame civiquement la mise en application de promesses faites et renouvelées très régulièrement depuis plus de vingt ans et que l'on suggère des solutions concrètes pour une réalisation étalée dans le temps.

Ne perdons toutefois pas espoir. Grâce à votre soutien et à force d'insistance, nos suppliques pour la réalisation du maillon manquant entre Toulouse et Lyon finiront bien par être entendues surtout si les deux régions deviennent contigües.

Bonne lecture de nos devoirs de vacances !

Le président Jean VILLEMAGNE



Association " OUI à la 2x2 VOIES "

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Tél (répondeur) : 04.66.32.24.62 Président: 04.66.45.42.74

Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr SITE : www.rn88.info

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION «OUI à la 2X2 VOIES»

N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association- Dr Publication : Jean VILLEMAGNE

Prix au n° : 1 € 30

Rédacteur en Chef : Jean VILLEMAGNE



MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

(Extraits à partir du site du ministère)



Photo présentée sur le site

L'égalité est inséparable de la question territoriale. Il faut arrêter d'opposer rural/urbain, territoires riches, territoires pauvres. La notion d'égalité peut s'entendre comme la fin d'une forme de compétition territoriale fondée sur un critère d'excellence. Selon où l'on habite, on doit avoir accès aux services élémentaires, on doit pouvoir bénéficier d'une qualité de vie (développement durable), on doit pouvoir se développer grâce aux dynamiques locales...

Restaurer « l'égalité des territoires » est une ambition forte du Gouvernement. Il s'agit, conformément au pacte républicain, de restaurer l'égalité des chances quel que soit le lieu de naissance, de résidence ou de travail.

Donner à chaque territoire les moyens de son développement.

Le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement a en charge le développement équilibré et durable de tous les territoires français, dans leur grande et riche diversité. Cette question se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité que les inégalités d'accès aux droits, à l'emploi, à la santé, à l'éducation sont réelles. Au cœur d'une grosse agglomération ou dans une zone reculée et peu dense, les choix d'avenir ne sont pas les mêmes. Il suffit de songer aux contraintes de transport dans certaines régions, aux difficultés d'accès à l'emploi dans les zones sensibles, à la désertification médicale dans les campagnes pour comprendre que des mesures de réparation, de solidarité et d'égalité doivent être mises en œuvre. Il est injuste de refuser à un jeune une formation au motif que sa région n'en dispose pas. Il est tout aussi inégalitaire de faire attendre des heures une personne pour une intervention médicale urgente, quand elle peut se dérouler plus rapidement ailleurs.

Garantir l'accès aux services sur tout le territoire national est un enjeu prioritaire du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement.

Cette politique se donne pour ambition l'accès à un bouquet de services de proximité adapté à chaque population. C'est une condition indispensable au développement des territoires. L'accès aux services élémentaires de proximité, poste, banque, médecin, pôle emploi, CPAM, participe de l'attractivité et du dynamisme d'un territoire. Le ministère accompagne les collectivités locales dans leurs initiatives et soutient des projets innovants.

Ces affirmations nous ont alors amenés à envoyer le courrier que vous trouverez en page suivante à Madame Sylvia Pinel, la ministre en charge de l'Égalité des Territoires.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

Madame Sylvia PINEL
Ministre du Logement
et de l'Egalité des Territoires
72, rue de Varenne
75007 PARIS

Mende, le 8 juillet 2014

Objet : *Le nord-est du département de la Lozère exclu de l'Egalité des Territoires.*

Madame la Ministre,

Vous voudrez bien trouver, ci-jointe, la lettre que je viens d'adresser à Monsieur Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'Etat chargé des Transports.

Cependant, si Monsieur Cuvillier a la responsabilité des décisions en matière d'infrastructures routières, votre ministère est également concerné par la discrimination dont est victime le nord-est du département de la Lozère qui ne possède aucun moyen de communication structurant (ni route à grande circulation, ni voie-ferrée), lui permettant le développement de quelque activité que ce soit, voire le maintien des activités économiques ou sociales existantes.

Madame la Ministre, l'Etat consacre des milliards pour agglutiner les populations autour de Paris ou des grandes métropoles, alors que quelques centaines de millions d'euros permettraient d'aménager une région qui se désertifie.

La Lozère continue à avoir une population qui vieillit parce que les jeunes ne peuvent s'y installer faute de structures sociales.

Certains transporteurs ne livrent pas en Lozère. Ils déchargent aux portes du département parce que notre RN 88 est étroite, sinueuse, livrée aux tracteurs, traversée par les moutons et qu'ils ne trouvent pas de fret en retour.

Qu'est-ce que l'aménagement du territoire ? Il me semble que c'est la recherche d'un équilibre économique afin de pouvoir maintenir les populations là où elles sont, voire permettre aux régions sous peuplées ou dépeuplées de retrouver une densité suffisante pour y maintenir les services publics, les commerces, les soins médicaux ...

La Lozère est une région magnifique. Elle possède un patrimoine bâti que tous les touristes de passage nous envient mais qui se dégrade faute d'habitants pour l'entretenir.

La région de Langogne produit du bois, de la viande, du lait mais aucune installation de transformation ne peut s'y installer faute de moyens de communications.

Des zones artisanales prévues depuis 20 ans le long de l'axe Lyon-Toulouse ne voient pas le jour. Celles qui ont été créées en anticipant sur la réalisation de cette voie rapide, ou bien sont désertées par leurs occupants d'origine, ou bien, restent presque vides.

Monsieur Thierry Julier, Président de la CCI de Lozère, a eu, en fin de semaine dernière un entretien avec Monsieur Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, pour plaider la cause de la Lozère et l'importance de cet axe, non seulement pour le département mais pour l'aménagement du territoire.

Il est indispensable que la continuité de l'Etat s'exerce et que les engagements pris, quant à la réalisation de la RN 88 à 2x2 voies en Lozère, il y a plus de 20 ans et sans cesse renouvelés depuis, par tous les gouvernements successifs, voient enfin un début de concrétisation sous le gouvernement actuel.

L'Egalité des Territoires ne doit pas être qu'une formule, ou réservée aux banlieues, plus d'un tiers du département de la Lozère, ainsi que le sud de la Haute-Loire, l'attend.

J'ai l'espoir que les différents ministères concernés comprendront enfin qu'il y a des possibilités de développement harmonieux de notre pays ailleurs qu'autour des grandes métropoles et que l'intérêt national n'est pas lié au nombre de voix qui s'expriment ou qui contestent .

Dans cette perspective et comptant sur votre intervention personnelle, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean Villemagne

.../...

P.J. : Copie du Courrier adressé à Monsieur Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la pêche

Copie de ce courrier à :

Monsieur Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur
Monsieur Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche
Monsieur Pierre de BOUSQUET de FLORIAN, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon
Monsieur Guillaume LAMBERT, Préfet de la Lozère
Monsieur Christian BOURQUIN, Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Madame Sophie PANTEL, Vice-présidente du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Président du Conseil Général de la Lozère
Monsieur Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, Député de la Lozère
Monsieur Alain BERTRAND, Sénateur de la Lozère

*Et voici l'intégralité de la réponse qu'elle a faite au député Pierre Morel-à-l'Huissier le 28 juillet.
Il n'était pas utile qu'elle transmette notre courrier au Secrétaire d'Etat Cuvillier puisque nous l'avions fait nous-mêmes et que nous le lui avions précisé dans la lettre.*

La ministre

Paris, le 28 JUIL. 2014

Référence : CP/A14018764-AR14013060
vos réf. : L/JFV-2014-07-04

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu me faire part des préoccupations de M. Jean VILLEMAGNE, président de l'association RN 88, concernant la mise à 2x2 voies de la RN 88.

J'ai pris bonne note de l'intérêt que vous portez à ce dossier.

Cependant, je vous précise que celui-ci relève de la compétence du Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche. J'ai donc transmis votre courrier au cabinet de M. Frédéric CUVILLIER qui ne manquera pas de vous répondre directement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma meilleure considération.

Cardialement,

Sylvia Pinel

Sylvia PINEL

En page suivante, le courrier adressé à Frédéric Cuvillier, à l'époque secrétaire d'Etat chargé des Transports, et dont Madame Pinel avait reçu une copie.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

Monsieur Frédéric CUVILLIER
Secrétaire d'Etat chargé des Transports
de la Mer et de la Pêche
75700 PARIS

Mende, le 8 juillet 2014

Objet : Question orale au Gouvernement posée par M. le Député Jean-Pierre VIGIER le 10 juin.

Monsieur le Ministre,

Le 10 juin dernier Monsieur Jean-Pierre VIGIER, député de Haute-Loire vous a posé une question orale au sujet des aménagements prévus sur la RN 102 reliant Le Puy-en-Velay à Clermont-Ferrand.

Vous lui avez répondu, je vous cite :

"La réalisation à 2 x 2 voies de la déviation d'Arvant est aujourd'hui la première priorité. Le dossier de déclaration d'utilité publique – ou DUP – est finalisé ; l'autorité environnementale saisie en décembre a rendu son avis le 12 mars 2014 et l'enquête publique conjointe en vue de l'obtention de la DUP du projet, d'une part, et de l'autorisation « loi sur l'eau », d'autre part, est envisagée pour l'automne, avec un arrêté ministériel de DUP pour le premier semestre 2015. Voilà pour la précision du calendrier ; j'ai donc l'espoir que les travaux puissent effectivement être entrepris en 2016, après réalisation des procédures foncières."

Et je vous cite encore :

"S'agissant du financement, seuls 28,1 millions d'euros ont été inscrits au programme de modernisation des itinéraires routiers – ou PDMI – de la région Auvergne pour la déviation d'Arvant, avec une participation de 2 millions d'euros du conseil général de la Haute-Loire et de 1 million d'euros du syndicat mixte de développement économique, le SYDEC. Le coût à terminaison de cette opération est aujourd'hui estimé à plus de 40 millions d'euros mais, en dépit des contraintes budgétaires qui pèsent sur l'Agence de financement des infrastructures de transport de France, que personne ne méconnaît, je suis favorable à ce que soit inscrite au prochain contrat de projets État-région – ou CPER – la totalité des crédits nécessaires à la réalisation de la déviation d'Arvant, le complément étant apporté par l'État."

Monsieur le Ministre je ne parlerai pas de la suite de votre réponse concernant un autre tronçon de cette même RN 102 mais je dois vous dire que **l'ensemble des adhérents à notre association, voire la très grande majorité des lozériens sont scandalisés.**

S'il s'était agi d'une réalisation à l'autre bout de la France, pour laquelle des populations entières se seraient battues depuis des dizaines d'années sans que nous n'en ayons eu connaissance, nous serions mal placés pour réagir.

S'agissant d'une route à caractère purement régional, voire départemental, dans un département voisin, nous ne pouvons accepter ce favoritisme, alors que :

- Depuis 1993, l'Etat a déclaré à tous les niveaux, et n'a cessé de répéter, que la réalisation en Lozère de la RN 88 à 2x2 voies était une priorité. Que je sache il n'en a pas été de même de la RN La RN 88 a été inscrite dans le schéma du réseau transeuropéen du transport en 1995, ce qui n'est pas le cas de la RN 102.
- La RN 88 a été inscrite dans le schéma du réseau transeuropéen du transport en 1995, ce qui n'est pas le cas de la RN 102.
- En décembre 2003, le CIADT a confirmé à nouveau cet engagement ministériel et l'aménagement en 2x2 voies de la RN 88 comme priorité nationale.
- En juillet 2006, des concertations publiques ont été réalisées dans 5 localités du département qui ont permis de définir le fuseau de 300 mètres sur tout le parcours.
- En mars 2007, la RN 88 a fait l'objet d'une charte signée par deux ministres (transports et écologie) déclarant son aménagement comme "itinéraire expérimental du développement durable".

Monsieur le Ministre, vous savez très bien qu'une 2X2 voies reliant LE PUY à l'A 75 par BRIOUDE compromettrait définitivement ou pour des dizaines d'années la réalisation de la RN 88 en Lozère ce qui anéantirait tout développement économique du nord-est du département. Tous les efforts déployés depuis des années pour créer de l'activité dans ce secteur et permettre d'y maintenir un minimum de services publics indispensables à la population seraient vains.

... / ...

Savez-vous, Monsieur le Ministre, que sur des dizaines de kilomètres de notre RN 88 très sinueuse, on ne peut dépasser un tracteur agricole sans danger, que les seuls aménagements réalisés ces dernières années pour diminuer les accidents entre Langogne et Mende ont consisté à mettre des panneaux de restriction de vitesse dans certains virages !!

A de multiples occasions notre association a fait des propositions pour que des aménagements ponctuels de quelques kilomètres, ne nécessitant pas d'ouvrages d'art excessifs, soient réalisés entre Le Puy (Haute-Loire) et Mende (Lozère) sur le fuseau déterminé. La DDT en a été informée, ainsi que tous nos élus. Nos propositions ont été bien accueillies mais sont restées lettre morte.

Monsieur le Ministre, notre département est le plus beau et, démographiquement, le plus sinistré de France. **Sa jeunesse doit pouvoir y revenir** après ses études pour s'y installer. **Sa population actuelle des cantons de : Langogne, Grandrieu, Châteauneuf-de-Randon, Le Bleymard, Villefort, Mende (Nord et Sud) doit pouvoir y vivre avec des moyens de communications modernes.**

Quelle aberration de vouloir créer des mégapoles où l'on multiplie les voies de circulations toujours embouteillées, de nouveaux aérodromes, des liaisons TGV qui relient Paris à Marseille en à peine plus de 3 heures, alors que le train le plus rapide pour aller de la préfecture de la Lozère à sa capitale régionale actuelle, Montpellier, met nettement plus de temps et, de surcroît, n'est pas direct !!

Les lozériens sont écoeurés devant l'inégalité de traitement dont ils sont victimes quant aux moyens de transport, alors qu'ils contribuent au même titre que les autres français, par leurs impôts, au financement des infrastructures dont ils ne bénéficient pas.

Nous comptons sur une intervention de votre part pour que la Lozère, **le parent pauvre de la région Languedoc-Roussillon et de la France** voit, enfin quelques tronçons de sa RN 88 à 2x2 voies réalisés (en dehors des 2 kms de jonction avec l'A75, ouverts en 2009).

Dans l'attente de la suite que vous voudrez bien donner à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean Villemagne

Copie de ce courrier à

Madame Sylvia PINEL, Ministre du Logement et de **l'Egalité des Territoires**

Monsieur Pierre de BOUSQUET de FLORIAN, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon

Monsieur Guillaume LAMBERT, Préfet de la Lozère

Monsieur Christian BOURQUIN, Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

Madame Sophie PANTEL, Vice-présidente du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Président du Conseil Général de la Lozère

Monsieur Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, Député de la Lozère

Monsieur Alain BERTRAND, Sénateur de la Lozère

Et voici la réponse (sans surprise) reçue de son chef de cabinet le 3 août. Nous en avons reçu des dizaines de même teneur depuis 16 ans et si vous lisez son contenu, il n'est pas sûr, comme indiqué, que notre correspondance mérite de l'intérêt.. De plus, depuis le secrétaire d'état a quitté le gouvernement et notre courrier a du tomber une fois de plus aux oubliettes !

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Frédéric CUVILLIER, secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, sur votre demande de mise à 2x2 voies de la route nationale 88.

Le ministre a pris bonne note de votre démarche.

Il m'a chargé de transmettre votre courrier au directeur général des infrastructures, des transports et de la mer. Soyez assuré que votre correspondance fera l'objet de tout l'intérêt qu'elle mérite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Philippe-Xavier BONNEFOY



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Site Internet : www.rn88.info

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

Monsieur Pierre de BOUSQUET de FLORIAN
Préfet de la Région
Languedoc-Roussillon
Hôtel de la préfecture
Place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER CEDEX 02

Mende, Le 8 juillet 2014

Objet : RN88 à 2x2 voies en Lozère

Monsieur le Préfet,

Le 6 avril 2013, je vous avais adressé un courrier vous demandant la négociation d'un accord entre l'Etat, la Région Languedoc-Roussillon, le Département de la Lozère et la Ville de Mende pour le financement du contournement Ouest de Mende. Dès le 4 mai vos services m'ont répondu, sous votre signature, qu'une participation complémentaire de 15% avait été accordée par le ministre des transports permettant ainsi d'entériner la convention entre l'Etat et les collectivités locales concernées. Cette annonce très attendue et dont nous vous sommes reconnaissants a débloqué la situation. Elle reste à être concrétisée par l'engagement des travaux qui n'ont pas encore débutés.

Si je m'adresse à vous à nouveau, un an plus tard, c'est pour vous informer du courrier que je fais parvenir ce jour à Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche dans lequel je lui fais part de l'urgence à réaliser une partie de l'aménagement prévu de la RN 88 à 2x2 voies dans le nord-est du département de la Lozère.

Il est absolument indispensable que ces travaux soient programmés et réalisés dans le cadre du CPER 2014-2020 afin que les populations de ce secteur puissent enfin bénéficier de moyens de communications auxquels ils peuvent prétendre au titre de l'Egalité des Territoires et que la Lozère ne reste pas à la traîne des autres départements en matière d'infrastructures routières.

J'adresse un courrier avec la même supplique à Monsieur Christian Bourquin, Président de la Région Languedoc-Roussillon ainsi qu'à Monsieur Jean-Paul Pourquier, Président du conseil Général de Lozère en espérant que, comme vous, ils prendront conscience, si ce n'est déjà fait du caractère dramatique de l'évolution économique et sociale du tiers nord-est du département, dû à l'absence de desserte routière (et ferroviaire) correcte.

Une fois encore notre association et l'immense majorité des lozériens comptent sur vous pour faire avancer ce dossier et souhaitent avoir prochainement, de votre part, toutes assurances à ce sujet.

Dans cette perspective, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean VILLEMAGNE

P.J. : Courrier adressé ce jour à Monsieur Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat aux Transports, à la Mer et à la Pêche.

Copie :

Monsieur Guillaume Lambert, Préfet de la Lozère

Pour information :

Monsieur Pierre Morel à L'Huissier, Député de Lozère
Monsieur Alain Bertrand, Sénateur-Maire de Mende

Un courrier pratiquement identique a été envoyé, à la même date, au président de la Région Languedoc-Roussillon, Christian Bourquin, sans savoir qu'il nous quitterait si vite, avec copie à la vice-présidente Sophie Pantel, le voici :



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Site Internet : www.rn88.info

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

Monsieur Christian BOURQUIN
Président du Conseil Régional
du Languedoc-Roussillon
Hôtel de Région
201, avenue de la Pompignane
34064 MONTPELLIER cedex 02

Mende, le 10 juillet 2014

Objet : RN88 à 2x2 voies en Lozère

Monsieur le Président,

Le 10 avril 2013, je vous avais adressé, ainsi qu'à Monsieur Pierre de Bousquet de Florian, un courrier vous demandant la négociation d'un accord entre l'Etat, la Région Languedoc-Roussillon, le Département de la Lozère et la Ville de Mende pour le financement du contournement Ouest de Mende. Dès le 4 mai les services de la Préfecture de Région m'avaient répondu qu'une participation complémentaire de 15% avait été accordée par le ministre des transports permettant ainsi d'entériner la convention entre l'Etat et les collectivités locales concernées. Cette annonce très attendue a permis de débloquent la situation. Elle reste à être concrétisée par l'engagement des travaux qui n'ont pas encore débuté.

Si je m'adresse à vous à nouveau, un an plus tard, c'est pour vous informer des courriers que je viens de faire parvenir à Monsieur Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche et à Madame Sylvia PINEL, Ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires, dans lesquels je leur fais part de l'urgence à réaliser une partie de l'aménagement prévu de la RN 88 à 2x2 voies dans le nord-est du département de la Lozère.

Il est absolument indispensable que ces travaux soient programmés et réalisés dans le cadre du CPER 2014-2020 afin que les populations de ce secteur puissent enfin bénéficier de moyens de communications auxquels ils peuvent prétendre au titre de l'Egalité des Territoires et que la Lozère ne reste pas à la traîne des autres départements en matière d'infrastructures routières.

J'adresse un courrier avec la même supplique à Monsieur Pierre de BOUSQUET de FLORIAN, préfet de notre Région, ainsi qu'à Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Président du Conseil Général de Lozère en insistant sur le caractère dramatique de l'évolution économique et sociale du tiers nord-est du département, dû à l'absence de desserte routière (et ferroviaire) correcte.

Notre association et l'immense majorité des lozériens comptent sur vous pour faire avancer ce dossier et souhaitent avoir prochainement, de votre part, toutes assurances à ce sujet.

Dans cette perspective, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean VILLEMAGNE

P.J. :

Courriers adressés :

- à Monsieur Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat aux Transports, à la Mer et à la Pêche.
- à Madame Sylvia Pinel, Ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires.

Copie :

Monsieur Guillaume Lambert, Préfet de la Lozère

Pour information :

- Monsieur Pierre Morel à L'Huissier, Député de Lozère
- Monsieur Alain Bertrand, Sénateur-Maire de Mende



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Site Internet : www.rn88.info

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

Monsieur Jean-Paul POURQUIER
Président du Conseil Général
Hôtel du département
4, rue de la Rovère
48000 MENDE

Mende, le 11 juillet 2014

Objet : RN 88 à 2x2 voies en Lozère.

Monsieur le Président,

Le 22 juin, je vous ai adressé un courrier dans lequel je vous informais de mon intention d'écrire à Monsieur Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat aux Transports, à la Mer et à la Pêche ainsi qu'à Madame Sylvia PINEL, Ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires.

Vous trouverez en pièces jointes les lettres que je leur ai envoyées

Monsieur Thierry JULIER, Président de la CCI a également profité de l'entretien qu'il a eu avec Monsieur Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, lors de sa venue à Mende samedi dernier pour lui remettre un dossier de 80 pages comprenant 4 rubriques :

1. Historique des principales dates des engagements de l'Etat
2. Quelques interventions des ministres ou secrétaires d'Etat sur le sujet lors des séances de questions à l'Assemblée Nationale et au Sénat.
3. Courriers divers échangés avec certaines personnalités et ministres concernés.
4. Motions déposées auprès du préfet de la Lozère par les présidents de communautés de communes concernées en 2011

Que ce soit dans les courriers ou dans le dossier, j'ai rappelé à ces trois membres du gouvernement **l'urgence à réaliser une partie de l'aménagement prévu de la RN 88 à 2x2 voies dans le nord-est du département de la Lozère.**

Il est absolument indispensable que ces travaux soient programmés et réalisés dans le cadre du CPER 2014-2020 afin que les populations de ce secteur puissent enfin bénéficier de moyens de communications auxquels ils peuvent prétendre au titre de l'Egalité des Territoires et que la Lozère ne reste pas à la traîne des autres départements en matière d'infrastructures routières.

J'ai adressé un courrier avec la même supplique à Monsieur Pierre de BOUSQUET de FLORIAN, Préfet de notre Région, ainsi qu'à Monsieur Christian BOURQUIN, Président de Région, en insistant sur le caractère dramatique de l'évolution économique et sociale du tiers nord-est du département, dû à l'absence de desserte routière (et ferroviaire) correcte.

Notre association et l'immense majorité des lozériens comptent sur vous pour faire avancer ce dossier et souhaitent avoir prochainement, de votre part, toutes assurances à ce sujet.

Restant à votre disposition et dans l'attente de la suite que vous voudrez bien donner à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean Villemagne

P.J. : Courriers adressés :

à Monsieur Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat aux Transports, à la Mer et à la Pêche.

à Madame Sylvia PINEL, Ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires.

Pour information :

Monsieur Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, Député de Lozère

Monsieur Alain BERTRAND, Sénateur-Maire de Mende

Continuons avec le courrier envoyé au préfet de la Lozère, Guillaume Lambert



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Site Internet : www.rn88.info

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

Monsieur Guillaume LAMBERT
Préfet de la Lozère
Hôtel de la Préfecture
4, rue de la Rovère
48000 MENDE

Mende, le 12 juillet 2014

Objet : RN 88

Monsieur le Préfet,

Le 23 avril, vous aviez bien voulu me recevoir, accompagné de Monsieur Pierre DACLIN. Lors de cette visite vous aviez été très attentif aux propos que je vous avais tenu, notamment sur les portions en 2x2 voies, relativement faciles à aménager qui pourraient être réalisées en priorité sur le fuseau des 300 mètres déterminé en 2006.

Je profite de ce courrier pour vous remercier à nouveau de la qualité de votre écoute et de l'accueil que vous nous aviez réservé.

Depuis, l'intervention de Monsieur le Secrétaire d'Etat, Frédéric CUVILLIER, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, le 10 juin, à la suite d'une question orale de Monsieur Jean-Pierre VIGIER, député de la Haute-Loire au sujet de l'aménagement de la RN 102, m'a fait réagir.

J'ai alors envoyé deux courriers, l'un à Monsieur CUVILLIER, l'autre à Madame PINEL, Ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires. Je n'ai pas manqué d'en informer les autres personnalités directement concernées comme le préfet de région, le président de la région Languedoc-Roussillon et notre président du conseil général, tous trois directement impliqués dans le **CPER pour la période 2014-2020**.

Dans la même période Mende a également reçu la visite du premier ministre et du ministre de l'Intérieur.

A cette occasion, le président de la CCI, Monsieur Thierry JULIER a remis à Monsieur Bernard CAZENEUVE un dossier de 80 pages que j'ai confectionné à la hâte à son intention.

Il comprenait 4 rubriques :

1. Historique des principales dates des engagements de l'Etat.
2. Quelques interventions des ministres ou secrétaires d'Etat sur le sujet lors des séances de questions à l'Assemblée Nationale et au Sénat.
3. Courriers divers échangés avec certaines personnalités et ministres concernés.
4. Motions déposées auprès du préfet de la Lozère par les présidents de communautés de communes et maires concernés en 2011 (*dont Cœur de Lozère et Mende*).

Vous trouverez annexés à cette lettre l'ensemble des courriers que j'ai adressés à toutes ces personnalités (à l'exception du dossier réalisé pour Monsieur CAZENEUVE que je tiens à votre disposition).

Je les communique également pour information et action à Madame la Vice-présidente du Conseil Régional, Sophie PANTEL, à Monsieur le Député Pierre MOREL-A-L'HUISSIER et à Monsieur le Sénateur Alain BERTRAND.

Je pense n'avoir oublié personne et, **sachant que vous avez pris conscience de l'importance de la réalisation de cette RN 88 à 2x2 voies, colonne vertébrale de notre département, je compte sur votre appui, concerté avec celui de tous les autres acteurs cités ci-dessus, pour que nous obtenions enfin sa réalisation, ne serait-ce que sur quelques tronçons, dans un premier temps.**

Restant à votre disposition et dans l'attente de la suite que vous voudrez bien donner à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean Villemagne

P.J. :

- Courrier à Monsieur Frédéric CUVILLIER
- Courrier à Madame Sylvia PINEL
- Courrier à Monsieur Pierre de BOUSQUET de FLORIAN
- Courrier à Monsieur Christian BOURQUIN
- Courrier à Monsieur Jean-Paul POURQUIER

Vous trouverez enfin le dernier courrier que nous avons envoyé au député de la Lozère Pierre Morel à l'Huissier avec sa réponse .



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Site Internet : www.rn88.info

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER
Député de la Lozère
3, allée Piencourt
48000 MENDE

Mende, le 12 juillet 2014

Objet : RN 88 à 2x2 voies
V.réf. : L/JFV -2014-07-04

Monsieur le Député,

Votre courrier daté du 4 juillet et dont je vous remercie, a précédé celui que je devais vous envoyer incluant la correspondance avec le secrétaire d'Etat chargé des Transports et la ministre de l'Egalité des Territoires.

Entre temps, Mende a reçu la visite du premier ministre et du ministre de l'Intérieur.

A cette occasion, le président de la CCI, Monsieur Thierry JULIER a remis à Monsieur Bernard CAZENEUVE un dossier de 80 pages que j'ai confectionné à la hâte à son intention. Il comprenait 4 rubriques :

1. Historique des principales dates des engagements de l'Etat.
2. Quelques interventions des ministres ou secrétaires d'Etat sur le sujet lors des séances de questions à l'Assemblée Nationale et au Sénat (*dont la vôtre publiée dans le JO du 20/11/2012 - page 6510*).
3. Courriers divers échangés avec certaines personnalités et ministres concernés. Motions déposées auprès du préfet de la Lozère par les présidents de communautés de communes et maires concernés en 2011.
4. Motions déposées auprès du préfet de la Lozère par les présidents de communautés de communes et maires concernés en 2011.

Depuis comme je vous l'avais annoncé j'ai envoyé les deux courriers, l'un à Monsieur CUVILLIER, l'autre à Madame PINEL. Je n'ai pas manqué d'en informer les autres personnalités directement concernées comme le préfet de région, le président de la région Languedoc-Roussillon et notre président du conseil général, tous trois directement impliqués dans le **CPER pour la période 2014-2020**.

Vous trouverez donc annexés à cette lettre tous ces différents courriers que je communique également pour information et action à Monsieur le Préfet, Guillaume LAMBERT, à Madame la Vice-présidente du Conseil Régional, Sophie PANTEL et à Monsieur le Député Pierre MOREL-A-L'HUISSIER. Je pense n'avoir oublié personne !

De mon côté j'ai bien pris note des interventions que vous aviez entreprises et de celles que vous envisagiez de mener, mais je reste persuadé que, si le harcèlement est un bon moyen d'obtenir quelque chose, mieux vaut une action commune d'ampleur départementale ou mieux, régionale, pour faire fléchir des services ministériels qui ne voient la France que par un bout de la lorgnette.

Sachant l'importance que vous attachez à la réalisation de cette RN 88, colonne vertébrale de notre département, je compte sur votre appui, concerté avec celui de tous les autres acteurs cités ci-dessus, pour que nous obtenions enfin sa réalisation, ne serait-ce que sur quelques tronçons, dans un premier temps.

Restant à votre disposition et dans l'attente de la suite que vous voudrez bien donner à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
Jean Villemagne

Et voici sa réponse :

Pierre MOREL A L'HUISSIER

Député de la Lozère
Membre de la Commission des Lois
Maire et Conseiller Général de Fournels

M. Jean VILLEMAGNE, Président

Association « Oui à la 2x2 Voies »
2, Rue d'Aigues Passes
48000 MENDE

Mende, le jeudi 24 juillet 2014,

N/Réf : L/JFV-2014-07-24

Objet : Correspondance du 12 juillet 2014 - RN 88 à 2x2 voies

Monsieur le Président,

Pour faire suite à nos récents échanges de correspondances et plus particulièrement à votre correspondance du 12 juillet dernier, je tenais à vous informer avoir pris bonne connaissance des démarches engagées à votre niveau auprès des Ministères chargés du Transport et de l'Égalité des territoires, de la Préfecture de Région, du Conseil régional Languedoc Roussillon et du Conseil général de la Lozère.

J'interviens également auprès du Sénateur de la Lozère afin qu'une action similaire et coordonnée puisse être engagée à son niveau dans l'intérêt du département.

Soyez assuré que je ne manquerai pas de vous relayer les éléments de réponse qui me seront apportés le moment venu.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, l'expression de mes sincères salutations.



Pierre MOREL A L'HUISSIER



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villemagne.jean@orange.fr

Monsieur Alain BERTRAND
Sénateur de la Lozère
Permanence sénatoriale
5, place du Général de Gaulle
48000 MENDE

Mende, le 12 juillet 2014

Objet : RN 88

Monsieur le Sénateur,

Le 22 juin, je vous ai adressé un courrier dans lequel je vous informais de mon intention d'écrire à Monsieur Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat aux Transports, à la Mer et à la Pêche ainsi qu'à Madame Sylvia PINEL, Ministre du Logement et de l'Egalité des Territoires.

Entre temps, Mende a reçu la visite du premier ministre et du ministre de l'Intérieur.

A cette occasion, le président de la CCI, Monsieur Thierry JULIER a remis à Monsieur Bernard CAZENEUVE un dossier de 80 pages que j'ai confectionné à la hâte à son intention Il comprenait 4 rubriques :

1. Historique des principales dates des engagements de l'Etat
2. Quelques interventions des ministres ou secrétaires d'Etat sur le sujet lors des séances de questions à l'Assemblée Nationale et au Sénat (*dont la vôtre publiée dans le JO Sénat du 03/11/2011 - page 2783*).
3. Courriers divers échangés avec certaines personnalités et ministres concernés.
4. Motions déposées auprès du préfet de la Lozère par les présidents de communautés de communes et maires concernés en 2011 (*dont Cœur de Lozère et Mende*).

Depuis comme je vous l'avais annoncé j'ai envoyé les deux courriers, l'un à Monsieur CUVILLIER, l'autre à Madame PINEL. Je n'ai pas manqué d'en informer les autres personnalités directement concernées comme le préfet de région, le président de la région Languedoc-Roussillon et notre président du conseil général, tous trois directement impliqués dans le **CPER pour la période 2014-2020**.

Vous trouverez donc annexés à cette lettre tous ces différents courriers que je communique également pour information et action à Monsieur le Préfet, Guillaume LAMBERT, à Madame la Vice-présidente du Conseil Régional, Sophie PANTEL et à Monsieur le Député Pierre MOREL-A-L'HUISSIER.

Je pense n'avoir oublié personne et, **sachant l'importance que vous attachez à la réalisation de cette RN 88, colonne vertébrale de notre département, je compte sur votre appui, concerté avec celui de tous les autres acteurs cités ci-dessus, pour que nous obtenions enfin sa réalisation, ne serait-ce que sur quelques tronçons, dans un premier temps.**

Restant à votre disposition et dans l'attente de la suite que vous voudrez bien donner à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président

Jean Villemagne

P.J. :

Courrier à Monsieur Frédéric CUVILLIER

Courrier à Madame Sylvia PINEL

Courrier à Monsieur Pierre de BOUSQUET de FLORIAN

Courrier à Monsieur Christian BOURQUIN

Courrier à Monsieur Jean-Paul POURQUIER



Monsieur Jean Villemagne
Président
Association Oui à la 2x2 voies
2, rue d'Aigues Passes
48 000 Mende

Paris, le 17 juillet 2014

ALAIN BERTRAND

Monsieur le Président,

SENATEUR DE LA
LOZERE

Je vous remercie de vos courriers du 24 juin et 12 juillet relatifs aux déclarations de Monsieur Frédéric CUVILLIER concernant la réalisation à 2x2 voies de la déviation d'Arvant en Haute-Loire (RN 102).

MAIRE DE MENDE

Je comprends votre inquiétude quant à la concurrence « néfaste » qui pourrait se jouer entre la RN 88 et la RN 102 si, à l'avenir, des choix devaient être fait entre ces deux axes. Cependant, je pense que nous devons rester mobilisés sur la défense de la RN88 et arguer de son intérêt en matière d'aménagement du territoire national.

Ces dernières années, j'ai obtenu de l'Etat le lancement des travaux de la déviation Ouest de Mende à l'automne, avec votre soutien, et le redimensionnement des études de la partie Est ; ce qui rendra enfin réalisable le projet. Le Gouvernement s'est également engagé à inscrire au prochain CPER la déviation de Langogne.

Je reste mobilisé sur ce dossier capital pour l'avenir de notre département et continuerai à me battre pour permettre la réalisation des travaux d'élargissement et de mise en sécurité entre le Puy et Langogne, première étape nécessaire à la modernisation de l'ensemble de la RN 88 en Lozère.

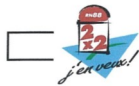
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.


Alain Bertrand
Sénateur de la Lozère

*Dossier remis au ministre de l'Intérieur,
Monsieur Bernard CAZENEUVE,
lors de son passage à Mende
le 5 juillet 2014*

*Il comporte 80 pages
et est divisé en quatre chapitres*

1. *Historique des principales dates
des engagements de l'Etat.*
2. *Quelques interventions des ministres
ou secrétaires d'Etat sur le sujet
lors des séances de questions à
l'Assemblée Nationale ou au Sénat.*
3. *Courriers divers échangés avec
certaines personnalités et ministres
concernés.*
4. *Motions déposées auprès du préfet
de la Lozère par les présidents
des communautés de communes
concernées en 2011*



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE
Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)
Courriel : villemagne.jean@orange.fr

**DOSSIER
SUR L'AMENAGEMENT DE
LA RN 88 EN LOZERE**

remis à

**MONSIEUR BERNARD CAZENEUVE
MINISTRE DE L'INTERIEUR**

par

**MONSIEUR THIERRY JULIER
PRESIDENT DE LA C.C.I. DE LA LOZERE**

Le 5 juillet 2014

✂ -----

BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUELEMENT DE CARTE

Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année 2014

NOM :

Membre ADHERENT : 10 euros et +

PRENOM :

Membre ACTIF : 15 euros et +

ADRESSE :

Membre BIENFAITEUR : 25 euros et +

.....

CODE POSTAL.....

Commerçants Artisans : 40 euros et +

VILLE :

Entreprises (minimum) : 80 euros et +

Tél. :

« GAZETTE DU OUI » 1,30 € le numéro, comprise

E. Mail :

**Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -
Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE
Nous vous en remercions à l'avance**

LA MÉGARÉGION, CHANCE POUR LA RN88 ?

TERRITOIRES. Pour les défenseurs de la mise à 2x2 voies de la RN88, la nouvelle carte de France est une aubaine. Demain, Lyon et Toulouse seraient capitales des deux plus grandes Régions de France... et limitrophes!

Les coups de ciseaux au ministère de l'Intérieur ont des effets inattendus. Sauf nouvelle surprise, Lyon et Toulouse seront capitales des deux plus grands territoires de France. Des mégarégions de 12 et 13 départements! Les deux métropoles seront dans des Régions devenues les 2^e et 3^e de France... et limitrophes. Alors que 2 autres Régions les séparent aujourd'hui. Il n'en fallait pas moins pour réveiller le vieux serpent de mer, qui n'en est plus à un tournant près: la RN88 à 2x2 voies. Pour les défenseurs de l'axe Lyon / Toulouse, la nouvelle carte des Régions est

« C'est l'occasion ou jamais »
Jocelyne Duplain

une chance à saisir. Ces territoires auraient enfin les moyens pour faire germer de tels pro-

Jean-Pierre Marcon « enchanté »
« Jusqu'à présent, les Régions ne se sentaient pas aménageuses de territoire, là ça va changer », juge le président du Conseil général. « Avec un axe Lyon / Toulouse concerné par 2 régions, ce sera tellement plus simple de le terminer... Elles y trouveront des intérêts communs. Raison de plus pour se motiver », ajoute Jean-Pierre Marcon, « l'en suis enchanté! »



Aux confins de la Haute-Loire et de la Lozère, le carrefour de Pradelles, sur la RN88, sera-t-il demain aux portes de la région toulousaine?

jets... A condition de le vouloir! « Il faut se battre là-dessus », clame déjà Jean-Pierre Vigier. En visite à Mende avec Manuel Valls le 5 juillet, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a été interpellé par le président de la CCI de la Lozère, Thierry Julier. Celui-ci s'est dit favorable à une région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, avec un bémol, ajouté non sans malice: « La RN88 à 2x2 voies nous aiderait tous à accepter cette

« Une enclave »
« La RN88 du Puy à Saint-Étienne va avancer. Mais du Puy à Mende, le seul aménagement de ces dernières années a été de mettre des panneaux pour les virages dangereux! » tacle Jean Villemagne, président de l'association « Oui à la 2x2 voies ». Lui qui vient d'écrire au ministre Frédéric Cuvillier pour se rappeler à ses bons souvenirs, appelle à aménager tout cet axe, pour « faire revivre le Nord-Est de la Lozère et le Sud

de la Haute-Loire, qui se dépeuplent et se désertent. C'est le fait des voies de communication... Nous sommes une enclave dans la liaison directe de Lyon à Toulouse ».

« Ce dossier est porté par la CCI depuis des années », rappelle Jocelyne Duplain. Comme « le monde économique de Haute-Loire est archi-favorable à la fusion Auvergne / Rhône-Alpes », elle entend en profiter. « Cette grande région est un gros argument de plus ». Elle appelle à la mobilisation pour la RN88 à 2x2 voies et, au-delà, pour l'A45 de St-Étienne à Lyon. La création des deux grandes régions donne plus de sens à ces axes. Si on lie Lyon à Toulouse, on innove tout le territoire qu'il y a autour », gage

la présidente de la CCI. « C'est le moment », remplit Jean-Pierre Vigier. « Il faut mettre cet axe stratégique dans la balance de la fusion des Régions. L'intérêt de la réforme, c'est justement de développer ce type d'infrastructures, ces grandes Régions doivent aider à désenclaver des territoires comme les nôtres, c'est la solidarité territoriale... L'Auvergne ne participe pas à l'aménagement des routes, elle met tout sur les rails, mais je demanderai à la nouvelle Région de le faire », brandit le député de la 2^e circonscription de Haute-Loire, qui prévient: « Je me joindrai au combat, mais je ferai le parallèle avec la RN102, pour obtenir des aménagements afin de rapprocher Brioude de Lyon ».

« Je me joindrai au combat »
Jean-Pierre Vigier

Pour Jocelyne Duplain, c'est même « l'occasion ou jamais de remettre ça sur le tapis ». Et de conclure: « Nous allons réitérer notre demande de 2x2 voies à l'état et nous allons la justifier par ces grandes Régions... ». Ou comment prendre le gouvernement aux sentiments! Avec moins d'acteurs autour de la table, mais plus riches, ce vieux projet peut-il finir par émerger? Lyon aurait intérêt à rayonner sur tout son territoire, jusqu'en Haute-Loire. Idem pour Toulouse avec la Lozère... Manuel Valls a-t-il trouvé là quelques alliés insoupçonnés?
Guillaume Laurens

Article paru dans
**"Le Renouveau
De la Haute-Loire"**
Du 10 juillet 2014

Un numéro sur l'enveloppe, au-dessus de votre adresse ?
Nous avons enregistré votre cotisation 2014.

Si aucun numéro n'est inscrit sur l'étiquette de votre adresse : pensez à vous acquitter de votre cotisation; nous en avons besoin pour poursuivre et intensifier encore notre combat.

Compte tenu des frais d'édition et surtout de distribution de la Gazette, nous ne pourrions plus continuer à en assurer longtemps la diffusion auprès de ceux qui ne seront pas à jour.



L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

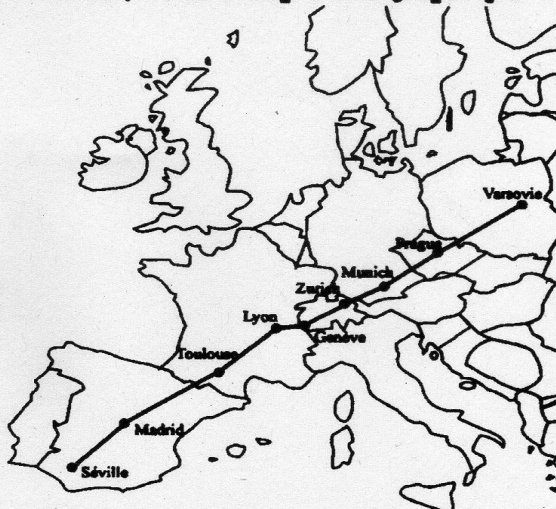
Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- INTERNATIONAL :
MADRID-GENEVE
et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- NATIONAL :
TOULOUSE-LYON

Départements traversés :
HAUTE GARONNE - TARN
AVEYRON
LOZERE - ARDECHE
HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

ASSOCIATION
"OUI à la 2 x 2 VOIES"
Tél./Fax : 04 66 69 48 70



E.Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr